

l'Exécutif de Fredericton que les commissaires, lorsque le surintendant les aura avertis de ne pas employer de maîtres porteurs d'un diplôme de troisième classe issu du département français, il a été décrété, disons-nous, que les commissaires, que ce soit dans un district anglais ou dans un français, ne pourront retenir les services des dits maîtres.

Cela veut dire que, si le surintendant le désire, il peut empêcher l'enseignement du français par des Français dans tout le Nouveau-Brunswick. Il jouit donc d'un pouvoir illimité dont il peut abuser impunément sans qu'on puisse y remédier. *C'est mépriser absolument le droit des Acadiens.*

C'est-à-dire : c'est ressusciter le régime néfaste des Lawrence, des Cornwallis et autres maudits qui crurent étouffer l'Acadien, sa Religion et son Dieu !

Dieu, la Religion et l'Acadie sont toujours là : nous croyons, en notre âme et conscience, qu'ils pousseront dans la fosse creusée pour eux et leur Foi, leur langue et leurs foyers, leurs méprisables quoique arrogants fossoyeurs.



CHRONIQUE EUROPÉENNE

PARIS, samedi 25 décembre 1897.

Aujourd'hui, s'embarque au Havre, en route pour le Canada, l'artiste canadien, M. Osias Leduc.

Après avoir ardemment étudié, travaillé, il s'en va emportant un savoir nouveau et un perfectionnement admirable.

J'ai vu, de lui, un portrait très bien fait et des esquisses de tableaux qui promettent les plus heureux résultats. Le fini en est tel que ses sujets semblent vivants.

La sainte Vierge de son tableau l' " Assomption " est si finement peinte, avec un art si parfait, qu'il serait difficile de voir mieux au Canada, et même aussi bien.

Ne me fiant pas à mon goût personnel, j'ai voulu avoir deux autres opinions d'autant plus autorisées qu'elles viennent : l'une de notre artiste-peintre le plus justement aimé, et l'autre de notre meilleur dessinateur canadien : j'ai donc consulté MM. Aurèle Suzar-Côté et Raoul Barré.

Tous deux éprouvent une réelle et très grande admiration pour le talent de leur compatriote M. Leduc dont les récents travaux à Paris, méritent les louanges des connaisseurs les plus distingués.

M. Osias Leduc est un modeste, et je suis bien persuadé qu'il me gardera rancune de dire ainsi ce que nous pensons de son œuvre.

Mais qu'importe. C'était un devoir très doux à remplir et dont l'accomplissement mérite un général pardon.

M. Leduc n'est pas admirateur du genre impressionniste, et, conséquemment, de la salle d'exposition qu'ont les maîtres de cette nouvelle école au Luxembourg.

Il est de ceux pour qui cette salle d'exposition reste très justement surnommée *la salle des horreurs*. Et il a raison.

Son genre est tout opposé. Il est plutôt de l'école des anciens maîtres italiens.

Ce n'est pas par coups de pinceau qu'il fait son tableau. C'est le plus tranquillement du monde.

Mais, dans ses portraits, il fera jusqu'aux cils. Ce qu'il fait peut être vu de loin comme de près, et rien ne choque ; la perfection est toujours la même.

Au Canada, jadis, il enleva les premiers prix de l'École des Beaux-Arts, et il fera bien davantage dans l'avenir.

La montagne de Saint-Hilaire, où il réside, verra de beaux soleils se lever pour elle, plus éclatants que jamais. Mais notre compatriote, Osias Leduc, a droit à tous les encouragements et à toutes les acclamations.

Le 31 décembre.

A minuit, la pendule aura sonné la dernière heure de l'année 1897.

L'année qui s'en va, comme s'en sont allées toutes celles d'aparavant, se souviendra-t-elle, à l'instant de la dernière minute, de toutes les souffrances qu'elle a vues et de toutes les tortures morales endurées, tandis qu'elle marchait avec les saisons ?...

Certes ! il vaudrait mieux, pour elle et pour nous, ne nous souvenir que du soleil joyeux dont elle éclaira quelques heures riantes. Mais cela est-il possible, quand, en s'éloignant, l'année 1897 laisse derrière elle un amas de calomnies et un tas de douleurs qui ne seront balayées que par les vents de bien des années ?

Telles sont, probablement, les réflexions que se font les hommes que la justice du parquet de Paris a dû acquitter hier, mais qui traîneront toujours avec eux le boulet du doute pour beaucoup de gens et celui du déshonneur pour tant d'autres dont le sourire dira encore : " il n'y a pas de fumée sans feu ! "

Telles sont, aussi, les réflexions de ceux qui, pour des raisons très délicates et majeures, ont dû, tristement, avec d'affreuses tortures morales, laisser baver sur eux la perfide et dégoûtante calomnie dont le fiel s'alimente à la mauvaise foi.

Bien des hommes souffriront encore et toujours de la morsure vénimeuse de la méchanceté ; mais pour quelques-uns, peut-être, — et c'est là une consolation — le temps balaira et dispersera les ordures avec lesquelles on voulait les salir.

Mais pourquoi penser à ces tristes et effroyables choses, quand le Sublime Enfant de la crèche, — le Jésus qui, avec la croix, misérable instrument de son supplice, changea la face du monde, — nous clame jusqu'au cœur, des songes et des idées de pardon ?

Son sourire, — toujours le même depuis dix-neuf siècles — nous enseigne des choses plus hautes que celles de notre humanité ; tandis qu'il nous promet, par ses petits bras tendus, une protection contre notre désespérance.

Quoiqu'on soit à Paris, malgré les rires railleurs que l'on entend, malgré le brouhaha étourdissant et la cohue qui nous pousse, nous presse et nous porte vers les dieux niant l'existence du nôtre, il est un moment, un instant où nous nous retournons vers Lui, en passant sur tout.

Et alors, le cœur s'apaise, ébloui par la divinité et la rayonnante bonté de l'unique et suprême Dieu.

Les joyeux Noël, retentissant encore, semblent se mêler au glas de l'année expirante, comme si nécessairement, la joie et la douleur devaient toujours être dans la même coupe.

Que de souvenirs heureux ou malheureux se réveillent et s'agitent dans notre mémoire, en ces jours où toutes nos impressions se lèvent pour nous parler du passé !

Les diverses époques de notre vie sont des mailles, plus grosses les unes que les autres, de la chaîne ininterrompue de notre existence. Nous pouvons la regarder, cette chaîne déjà vieille, peut-être, mais qui reste plus forte que nous.

Pendant que nous pensons ainsi, au dehors des camelots passent, criant leur marchandise ; ils ont l'air joyeux, car c'est le temps des grosses recettes.

Dans la rue, des gens se bousculent, les uns avec un sourire aux lèvres et les autres avec un air ennuyé et triste.

Ici, une marchande de fleurs est radieuse comme ses roses sont vermeilles ; là, un pauvre grelotte sous le froid humide qui le gèle.

Les yeux tristes et ceux qui rient passent, se coudoient sans se voir.

Tout cela, c'est la vie et c'est toute la gaieté qu'elle contiendrait sans la croyance confiante que nous avons en un Dieu de bonté qui nous fera survivre éternellement là où la méchanceté est bannie et où plane une suprême et douce justice.

Adieu, mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-sept !

Et, bienvenue à toi, année nouvelle ! enveloppée de froidure, mais prometteuse de printemps et de soleil !

RODOLPHE BRUNET.

P. S. — Je prie mes amis et les lecteurs du MONDE ILLUSTRE, dont j'ai reçu des lettres, d'avoir la patience d'attendre à la semaine prochaine, où j'aurai, enfin, le plaisir de leur répondre.

A l'avenir, au lieu de laisser ainsi s'accumuler les lettres, je répondrai de suite.

Je demande mille excuses à ceux qui ont souffert de ma négligence un peu pardonnable, cependant.

Et, je souhaite la meilleure et la plus heureuse année à ceux qui m'ont fait le plaisir de m'envoyer leur carte amicale. — R. B.

NOS GRAVURES

MME JETTÉ

Nos lecteurs seront heureux de pouvoir garder la photographie de l'aimable, et surtout charitable compagne de Son Excellence, notre nouveau Lieutenant-Gouverneur M. Jetté.

Charitable !... quand on entend dire cela d'une personne disparue, cet homme est regretté. Tous les autres qualificatifs laissent froid, indifférent.

Mme Jetté est la fille de M. Toussaint Lafamme, négociant à Montréal ; et de Mme Suzanne Thi-baudeau.

C'est en 1862 qu'elle a épousé l'hon. M. Jetté, alors avocat. Elle a fait son éducation chez les Sœurs de la Congrégation et chez les Dames du Sacré-Cœur. La haute société montréalaise s'apercevra de son départ ; ses pauvres la pleureront ; tous la regrettent déjà !

Nous avons publié récemment le portrait de Son Excellence le lieutenant gouverneur : il est juste que nous " laissions uni ce que Dieu a uni. "

S. H. M. PRÉFONTAINE, MAIRE

Nous publions aujourd'hui les portraits de S. H. M. Raymond Préfontaine, notre nouveau maire, et de son épouse, bien connue des pauvres.

M. le maire nous permettra de lui souhaiter la bienvenue. Il nous permettra aussi d'espérer de sa part la réalisation des vœux qu'il a formulés sur la bonne administration de la chose publique. Entouré d'hommes dévoués, sur lesquels il peut compter, il dirigera d'une main ferme les différents services de la ville, parmi lesquels nous lui signalons tout spécialement nos braves pompiers, les ouvriers travaillant pour la ville soit aux chemins, soit aux bâtiments ou ailleurs ; il est temps que ces pauvres gens soient traités comme des hommes — et non comme des brutes —.

Nous osons nous-même prier Mme Préfontaine de prendre en mains les intérêts des petits, des humbles. Elle saura se montrer ce qu'elle a toujours été : la Providence des malheureux.

LE COLONEL ESTHÉRAZY

Le bruit fait par les Juifs autour de l'affaire du traité Dreyfus, a eu son retentissement jusqu'ici.

Nos lecteurs savent que le célèbre comité des Juifs avait consacré tous ses efforts à jeter le déshonneur sur de braves officiers français, les accusant d'avoir falsifié les pièces du procès de Dreyfus. Le gouverneur militaire de Paris ordonna, en conséquence, la réunion d'un conseil de guerre devant juger le bien fondé de l'accusation des Juifs. Ce conseil fit éclater l'innocence du colonel Esthérazy.

Le centre de notre double page représente une séance du Conseil de guerre.

Les personnages disposés autour du sujet principal sont : le colonel Esthérazy, Mme Dreyfus, Mathieu Dreyfus, le colonel Picquart, le général de Luxer, le commandant Hervieu, le commandant Ravary et M. Vallecalle. — F. P.

Celui qui écrit, propage, prête, donne ou lit dans les assemblées populaires de bons livres ou de bons journaux — fait plus de bien que s'il guérissait les malades, rendait la vue aux aveugles ou ressuscitait les morts. — GRÉGOIRE VIII.